

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 930 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOURIAL Khadija

Date de naissance : 31-01-1950

Adresse : 84 Rue IBNOU MOUSSIR Résid. EL FAIZINE Meaaf CASA

Tél. 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/12/22

Nom et prénom du malade : BOURIAL Khadija Age :
ACCUEIL

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :
ACCUEIL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
ACCUEIL

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

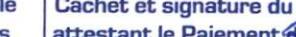
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 27/12/2022

Signature de l'adhérent(e) : Khadija Bourial

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/12/22 CS			305 DT	 Dr. Mourad BENKOUSSA Spécialiste en Médecine Interne 119 Bd. Abdelmounien Aïme Elg. Apt. N° 21 25 22 27 95 24 - Urgence: 05 61 34 97 68

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE MERS SUD Avenue Mers Sud BP 232 Tunisie	06/12/29	660 B	928 Dh.
LABORATOIRE MERS SUD Avenue Mers Sud BP 232 Tunisie	17/12/29	1160 B	1550 Dh.

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

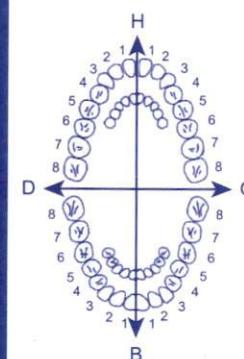
Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mouna MENKOR
Spécialiste en Médecine Interne



الدكتورة منى منقور
اختصاصية في الطب الباطني

Endocrinologie - Diabétologie

Rhumatologie - Maladies systémiques

Gériatrie

Chek-up médical

. Ancien Médecin des Hôpitaux de Toulouse (France)

. Ancien Médecin à l'hôpital Ibn Rochd (Casablanca)

. Membre de la Société Marocaine de Médecine Interne

. Membre de la Société Française de Médecine Interne

علم الغدد - داء السكري

أمراض الروماتيزم - الأمراض الجماعية

أمراض الشيخوخة

رصد صحي شامل

طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي بتولوز (فرنسا)

طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد (الدار البيضاء)

عضو بالجامعة المغربية للطب الباطني

عضو بالجامعة الفرنسية للطب الباطني

Casablanca, Le : 05/12/22

Mme. BOURIAL Khedija

NFS pg , VS

Tst ilspiration à l'uuè

CR. Kystic

- AC alti Ag nictéale soluble.

réaction . VFD

IMIGRONE



LABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES MEDICALES

Dr. Fahd SAYEH

N° 196; Mers sultan Appt 32 5éme étage Tel :05 22 22 41 52
Mail : labo.merssultan@gmail.com

Facture

N° facture : 22-06258

Date de prélèvement 06/12/2022

Casablanca , le 06/12/2022

Mme BOURIAL Khadija

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
HBA1C	Hémoglobine glyquée	100
MG	Magnésium sérique	60
TESTRS	TEST RESPERATOIRE	500
	Total B	660
	Total en dirhams	928

Arrêtée la présente facture à la somme de : Neuf Cent Vingt-Huit Dirhams ***

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tel/Fax : 05 22 22 41 52
u-DE , D-CH-NSAD

Biogiste responsable : François CORNU			Biologistes médicaux :		
J.C. AZOULAY	L. DRUART	V. LE	A. OVIZE	B. SCHUBERT	
A. BARBRY	T. DURAND	L. LEFLEM	G. PANTEIX	D. SCIORTINO	
T. BENQUEY	A. EBEL	A. LIQUIER	L. PELLEGRINA	A. SOARES	
C. BOURDIN	D. ENGERAND	A. MARCILLY	A. PETIT	L. STROMPF	
C. BOUZ	ME. FORAY	N. MEKNACHE	I. PETIT	S. TAPIA	
E. CART-TANNEUR	A. FORCE	J. MORTREUX	B. QUILICHINI	JM. VANDERNOTTE	
C. COIGNARD	L. GUIS	ME. NAUD	L. RAYMOND	X. VANHOYE	
N. COUPRIE	H. HAJI	X. NAUDOT	O. ROUALDES		
H. DESSUANT	L. JASSEURAND	M. NOUCHY	C. SAULT		

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyses de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détentio et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20777 24473-09.12.22

Enregistré le 09 Décembre 2022, à 11h54

Édité le 14 Décembre 2022, à 08h08

Transmis par : LBM MERS SULTAN

Références : 21206061

MA082 - C - 2077724473

LBM MERS SULTAN

Dr SAYEH

196, Avenue MERS SULTAN
0 CASABLANCA MAROC (F)

Exemplaire destiné au correspondant

Résultat d'analyse : Madame BOURIAL, KHADIJA

Née le 31 Janvier 1950, âgée de 72 ans

Prélèvement du 06 Décembre 2022



ACCREDITATION
N° 8-1100
Liste des sites accrédités
et portée disponibles sur
www.coefrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

ANALYSES ISOTOPIQUES

■ Recherche d'*Helicobacter pylori* : tests respiratoires à l'urée ^{13}C

Kit	Taukit
T 0 en delta ‰	-27.45
T 30 en delta ‰	-25.92
T 30 – T 0 en delta ‰	1,53
Résultat	Absence d' <i>Helicobacter pylori</i>

T30 – T0 en delta ‰ : < 2,50	: résultat négatif
>=2,50 et <=5,50	: résultat indéterminé
> 5,50	: résultat positif

Interlocuteur : N.Couprie/G.Panteix : 01 49 59 16 16 – Réalisé par Biomnis LYON – Validé par : Dr Nicole COUPRIE

François CORNU

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليلات الطبية
LABORATOIRE MERS SULTAN
D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 06/12/2022 11:32
Dossier N° : 221206-061

221206-061



P36906

Mme BOURIAL Khadija

Prescripteur:

Page : 1 / 1

BIOCHIMIE

Hémoglobine glyquée	6,1	%
(Technique : par H.P.L.C)		
> 8 Action à entreprendre		
< 7 Objetif		
< 6 Niveau non-diabétique		
Magnésium sérique	23,50	mg/L
		(19 - 25)

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax : 05 22 22 41 52
NIP : 093000594

LABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES MEDICALES

Dr. Fahd SAYEH

N° 196; Mers sultan Appt 32 5éme étage Tel :05 22 22 41 52
Mail : labo.merssultan@gmail.com

N° facture : 22-07336

Facture

Date de prélèvement 17/12/2022

Mme BOURIAL Khadija

Casablanca, le 17/12/2022

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
NFS	NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES	80
VS	VITESSE DE SEDIMENTATION	30
IONOS	IONOGRAMME SANGUIN	120
GLY	Glycémie à jeun	30
CREA	Créatinine	30
VITD	25-OH Vitamine D (D2 + D3)	450
AANS	Anticorps anti antigènes nucléaires solubles	400
Total B		1140
Total en dirhams		1550

Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille Cinq Cent Quarante-Neuf Dirhams

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax : 05 22 22 41 52
INPE : 093000594

Biogiste responsable : François CORNU				Biologistes médicaux :			
JC. AZOULAY	L. DRUART	L. JASSERAND	M. NOUCHY	C. SAULT	B. SCHUBERT	D. SCIORTINO	
A. BARBRY	T. DURAND	V. LE	A. OVIZE	A. SOARES	L. STROMPF	S. TAPIA	
T. BENQUEY	A. EBEL	L. LEFLEM	G. PANTEIX	I. PETIT	B. QUILICHINI	JM. VANDERNOTTE	X. VANHOYE
C. BOURDIN	D. ENGERAND	A. LIQUIER	L. PELLEGRINA	O. ROUALDES			
C. BOUZ	ME. FORAY	A. MARCILLY					
E. CART-TANNEUR	A. FORCE	N. MEKNACHE					
C. COIGNARD	L. GUIS	J. MORTREUX					
N. COUPRIE	H. HAJJI	ME. NAUD	L. RAYMOND				
H. DESSUANT	M. HERVO	X. NAUDOT					

AUTORISATIONS : Activités de diagnostic prénatal ; analyse de cytogénétique, y compris moléculaire ; analyses de génétique moléculaire ; analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses y compris de biologie moléculaire ; analyses de biochimie y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels ; Examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques ; Activité biologique d'assistance médicale à la procréation ; Autorisation de détention et/ou d'utilisation de sources de rayonnements ionisants à des fins de médecine nucléaire.

Dossier : 20779 03347-21.12.22

Enregistré le 21 Décembre 2022, à 12h20

Édité le 22 Décembre 2022, à 19h56:

Transmis par : LBM MERS SULTAN

Références : 21217934

MA082 – C – 2077903347

LBM MERS SULTAN

Dr SAYEH

196, Avenue MERS SULTAN

0 CASABLANCA MAROC (F)

Exemplaire destiné au correspondant

Résultat d'analyse : Madame BOURIAL, KHADIJA

Née le 31 Janvier 1950, âgée de 72 ans

Prélèvement du 17 Décembre 2022



ACCRÉDITATION
N° 8-1100
Liste des sites accrédités
et portée disponibles sur
www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés par le symbole # sont couverts par l'accréditation.

IMMUNOLOGIE Auto-Immunité

■ Anticorps anti-ENA typage/titrage (Immunofluorimétrie en flux-Bioplex-Biorad)

Anticorps anti-Sm RNP	< 0,9
Anticorps anti-U1 RNP	< 0,9
Anticorps anti-Sm	< 0,9
Anticorps anti-SSA/Ro 52	< 0,9
Anticorps anti-SSA/Ro 60	1,5

Traces d'anticorps anti-SSA/Ro60; à confronter au contexte clinique ainsi qu'à l'ensemble du bilan auto-immun.

Anticorps anti-SSB/La	< 0,9
Anticorps anti-Scl 70	< 0,9
Anticorps anti-Jo 1	< 0,9
Anticorps anti-centromère B	< 0,9

Index < 0,9	: Négatif
Index compris 0,9 et 1,2	: Douteux
Index > 1,2	: Positif

Interlocuteur : L. Guis-Cabanne, N. Meknache – Réalisé par Biomnis IVRY – Validé par : Dr Laurence GUIS-CABANNE

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH valid
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tel/Fax : 05 22 24 52
INPE : 093 000 59 4

F. CORNU

François CORNU

La présentation de nos résultats a changé : désormais, chaque analyse est suivie de la mention « validé par », qui vaut signature informatique du biologiste concerné.



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليلات الطبية

LABORATOIRE MERS SULTAN

D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 17/12/2022 8:24
Dossier N° : 221217-934

221217-934



P36906

Mme BOURIAL Khadija

Prescripteur:

Page : 1 / 2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES

Globules rouges	4,29	M/mm ³	(4 - 5,4)
Hémoglobine	13,5	g/dL	(11,5 - 15,5)
Hématocrite	38,7	%	(35 - 47)
VGM	90	fL	(75 - 95)
TCMH	31	pg	(27 - 32)
CCMH	35	%	(30 - 36)
Globules blancs	5 700	/mm ³	(4000 - 10000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	38,0 %	*	(50 - 75)
	Soit 2166/mm ³		(2000 - 7500)
Lymphocytes	52,0 %	*	(25 - 35)
	Soit 2964		(1500 - 4000)
Monocytes	8,0 %		(2 - 8)
	Soit 456/mm ³		(100 - 800)
Polynucléaires Eosinophiles	2,0 %		(Inférieur à 4)
	Soit 114/mm ³		(Inférieur à 400)
Polynucléaires Basophiles	0,0 %		(Inférieur à 1)
	Soit 0/mm ³		(Inférieur à 100)
Plaquettes	160 000	/mm ³	(140000 - 500000)

VITESSE DE SEDIMENTATION

1 heure	23 *	mm	(Inférieur à 10)
2 heure	52 *	mm	(Inférieur à 20)

IONOGRAMME

IONOGRAMME SANGUIN

Potassium	4,45	mEq/L	(3,5 - 5,5)
Sodium	138,5	mEq/L	(135 - 145)
Chlore	103,0	mEq/L	(98 - 108)
Réserve Alcaline	23,00	mEq/L	(21 - 28)

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
Avenue Mers Sultan
Tél: 05 22 22 41 52
Fax: 05 22 22 41 52



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليلات الطبية
LABORATOIRE MERS SULTAN
D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 17/12/2022 8:24
Dossier N° : 221217-934

221217-934



P36906

Mme BOURIAL Khadija

Prescripteur:

Dossier N° : 221217-934

Mme BOURIAL Khadija

Page : 2 / 2

Calcium	92,35	mg/L	(85 - 103)
Protéines totales	75,2	g/L	(62 - 80)

BIOCHIMIE

Glycémie à jeun	0,78	g/L	(0,6 - 1,1)
	4,29	mmol/L	(3,8 - 6,1)

Créatinine	7,15	mg/L	(5 - 12)
------------------	-------------	------	------------

VITAMINES

25-OH Vitamine D (D2 + D3)	32,84	ng/mL
(Technique : Chimiluminescence CLIA)		

Interprétation :

Carence vitaminique D : < 20 ng/mL

Insuffisance vitaminique D : 20 - 29 ng/mL

Taux normal : 30 - 100 ng/mL

Possible intoxication vitaminique D : > 100 ng/mL

*LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. Fahd Mers Sultan
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax : 05 22 241 52
E-mail : labo.merssultan@gmail.com*